

# Les belgicisms métalinguistiques et épilinguistiques: un échantillon représentatif des représentations linguistiques du français en Belgique<sup>1</sup>

Jean-N. DE SURMONT  
jdesurmont@yahoo.fr

## RESUMEN

A través del estudio de los belgicisms (palabras del francés de Bélgica) que se refieren más o menos directamente a las prácticas lingüísticas intentaremos observar el discurso epilingüístico de los belgas. Demostraré que la existencia de estos vocablos del francés de Bélgica indica una distancia con respecto al francés de referencia pero también con las posiciones político-lingüísticas en el seno de las diferentes comunidades del Estado. Una de las características semánticas de los términos seleccionados es la de ofrecer una referencia a la situación del francés hablado en Bélgica. Las pocas observaciones respecto al contexto histórico y sociolingüístico de estos lexemas me conducirán a desarrollar una visión doblemente axiológica de estas representaciones: el eje diastrático y el eje diatópico teniendo en cuenta también su dimensión diacrónica.

**Palabras clave:** Lexicografía. Sociolingüística. Lengua francesa. Historia (Bélgica). Francofonía (lengua). Teoría metalingüística.

## RÉSUMÉ

C'est à travers les quelques belgicisms qui font référence plus ou moins directement aux pratiques linguistiques que nous tâcherons d'observer le discours épilinguistique des Belges. Je montrerai que l'existence de ces belgicisms dénote une distanciation vis-à-vis du français de référence mais aussi des positions politicolinguistiques au sein des différentes communautés de la Belgique. L'un des traits sémantiques des belgicisms sélectionnés est de comporter une référence à la situation du français parlé en Belgique. Les quelques observations sur le contexte historique et sociolinguistique de ces lexies (lexèmes et unités polyléxématiques) me conduira à développer une vision doublement axiologique de ces représentations: l'axe diastratique et l'axe diatopique en filigrane aussi avec l'axe diachronique.

**Mots-clés:** Lexicographie. Sociolinguistique. Langue française (Belgique). Histoire. Francophonie (Langue). Théorie métalinguistique.

---

<sup>1</sup> J'aimerais remercier Jean-Marie Klinkenberg, Ambroise Kom et Mélanie De Groote pour leur précieuses suggestions. Ce texte est une version remaniée de ma communication au congrès du Conseil International d'études francophones (Liège, juin 2004) intitulée "Le discours épilinguistique et métalinguistique des belgicisms". Une partie de cette recherche a été subventionnée grâce au Fonds de soutien à la recherche de l'Université Catholique de Louvain dans le cadre des activités périphériques du Centre de recherche Valibel.

Selon l'hypothèse de base de la sociolinguistique de type labovien, des éléments linguistiques de même valeur référentielle sont susceptibles d'être différenciés au plan de la valeur sociale. La sociolinguistique variationniste implique la présence de langues ou de variétés de langues différentes au sein d'une communauté culturelle ou linguistique<sup>2</sup>. Celle-ci constitue un tout hétérogène composé de pays qui ont en commun une langue nationale ou une langue véhiculaire, etc. La communauté linguistique francophone englobe donc l'ensemble des pays parlant entièrement ou partiellement le français sans pour autant signifier qu'il n'existe pas de différences de statut du français au sein de ces pays dotés parfois de plusieurs langues et avec les autres pays de la francophonie. La variation du statut du français au sein des Etats membres de la communauté des francophones entraîne forcément chez les locuteurs des représentations mentales<sup>3</sup> du français de référence et de leur propre pratique divergentes que ce soit à l'intérieur du pays entre les différentes communautés linguistiques de la communauté culturelle belge ou vis-à-vis des concitoyens français ou québécois. C'est à travers les quelques belgicisms qui font référence plus ou moins directement aux pratiques linguistiques que nous tâcherons d'observer le discours épilinguistique des Belges. Je montrerai que l'existence de ces belgicisms dénote une distanciation vis-à-vis du français de référence mais aussi des positions politicolinguistiques tendues au sein des différentes communautés de la Belgique. Je m'intéresserai donc aussi belgicisms de langue française dont l'un des traits sémantiques comporte une référence à la situation du français parlé en Belgique. Les quelques observations sur le contexte historique et sociolinguistique de ces lexèmes me conduira à développer une vision doublement axiologique de ces représentations: l'axe diastratique et l'axe diatopique avec en filigrane l'axe diachronique.

## 1. LE COMPROMIS À LA BELGE

L'exercice quotidien des pratiques langagières s'inscrit dans un discours épilinguistique et métalinguistique selon que l'on se place du côté de la sociolinguistique ou de la lexicographie et des ouvrages de références comme les grammaires, vocabulaires, etc. La situation politico-linguistique complexe du pays génère des expressions figées que l'on peut considérer comme des belgicisms locutionnels. C'est le cas de *compromis à la belge* dont le sens reflète les options géolinguistique et politique belges: un compromis entre la séparation et l'unité, entre un esprit latinisé et germanisé, plus propice à une résolution harmonieuse des conflits

---

<sup>2</sup> Dans la vision multiculturelle que j'adopte dans mon article consacré à la lexicographie bilingue (De Surmont 2000), j'emploie *communauté linguistique* pour dénommer l'ensemble des groupes partageant les variétés d'une langue commune et *communauté culturelle* pour dénommer le fait qu'au sein de la culture d'un Etat peuvent figurer des pratiques culturelles et linguistiques différentes.

<sup>3</sup> En nous inspirant du concept d'*habitus* de Pierre Bourdieu, nous pouvons définir les *représentations mentales* comme les actes de perception, d'appréciation, de connaissance et de reconnaissance au sein desquels les agents adoptent leurs préférences, leurs tendances en matières politiques, linguistiques et sociales.

et qui verse souvent dans l'autodérision. Le compromis à la belge s'exprime à la fois dans la co-habitation avec différents clivages linguistiques, religieux et politiques, dans le fait de savoir miser sur les avantages du bilinguisme dans la recherche d'emploi alors que les contextes socio-culturels n'ont pas toujours favorisé l'apprentissage d'une langue seconde. L'exemple le plus cité, sinon le plus connu, qui traduit l'esprit de compromis des Belges fut l'établissement de la frontière linguistique par les lois de 1962, 1963 et 1966 et l'échange de communes entre régions linguistiques qui en résulta<sup>4</sup>. Dans ce même contexte de clivage et de compromis à été créé le syntagme *communes à facilité linguistique* (loi du 8 novembre 1962<sup>5</sup>). Tout cela fait partie du *compromis à la belge*, expression qui est souvent utilisée par les locuteurs sans qu'ils en connaissent les implications sociolinguistiques. En outre, l'étymologie lexicale des belgicisms ayant malheureusement été délaissée par les productions dictionnaires, il s'avère difficile de retracer l'origine de cette locution. N'empêche que l'on doit à deux dirigeants du Parti ouvrier belge, Jules Destrée et Camille Huysmans, le manifeste *le Compromis des Belges* rédigé en 1929, qu'ils signent appuyés par vingt-six autres députés socialistes wallons et flamands. Dans ce manifeste, les auteurs reconnaissent l'homogénéité linguistique de la Flandre et de la Wallonie et proposent une scission des services de l'Etat et des partis politiques ce qui est à l'origine d'une série de dispositions linguistiques dont la loi de 1932 instaurant l'unilinguisme des régions et des suivantes portant sur le marquage des frontières linguistiques. Le constat du "compromis" nécessaire postulé par Destrée semble aller dans la foulée de ses positions sur l'inexistence de l'âme belge qu'il émet dans sa fameuse *Lettre au roi* en 1912 et qu'il reprend dans son livre intitulé *Wallons et Flamands* et sous-titré *La querelle linguistique en Belgique* (1923). Dans sa *Lettre au roi*, il écrit en effet "Non, Sire, il n'y a pas d'âme belge. La fusion des Flamands et des Wallons n'est pas souhaitable, et, la désirât-on, qu'il faut constater qu'elle n'est pas possible<sup>6</sup>."

La pratique de la langue française suscite des comparaisons entre les Belges eux-mêmes par exemple dans l'anthroponyme *belgicain*, peu attesté dans le corpus métalinguistique français François Massion le définit comme le /belge dans l'âme/ et affirme qu'il est parfois connoté négativement<sup>7</sup>. Le *Dictionnaire universel francophone* prétend quant à lui qu'il signifierait, péjorativement, celui qui "est attaché à un certain nationalisme prônant le maintien de la Belgique unitaire"<sup>8</sup> reprenant la définition proposée par l'ouvrage *Belgicisms, inventaire des*

<sup>4</sup> Ainsi les communes de Mouscron et Comines, majoritairement francophones, furent rattachées à la Wallonie alors que la commune de Fourons, à la frontière des Pays-Bas, fut rattachée au Limbourg flamand même si géographiquement elle est en province de Liège. On appelle ces communes *communes à facilités* parce qu'elles bénéficient de certaines garanties linguistiques au niveau administratif au profit des francophones.

<sup>5</sup> Drogenbos, Crainem, Linkebeek, Rhode-Saint-Genèse, Wemmel, Wezembeek-Oppem sont les six communes à facilités linguistiques.

<sup>6</sup> Jules Destrée, 1963, p. 9.

<sup>7</sup> Cette définition n'est pas sans rappeler les titres de nombreux articles et ouvrages intitulés *l'Âme belge* depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle. Mentionnons le texte d'Edmond Picard (1897), le bi-mensuel de la Ligue Wallonne (1898), l'article de G. Eekhoud (1905) et la brochure de Louis Delattre (1912)

<sup>8</sup> S. v. *belgicain*.

*particularités lexicales du français en Belgique*. Dans un registre un peu différent, Hergé, en parlant de son personnage Séraphin Lampion, affirmait qu'il incarnait le belge typique, reconnaissable *au fait qu'il porte, en même temps, une ceinture et des bretelles...*<sup>9</sup> Massion citant quant à lui le journal *Le Soir* du 11 mars 1985 écrit que ce sont en particulier les francophones de Bruxelles qui seraient "les plus belgicains".

Mais *belgicain* n'a rien de franchement métalinguistique si on le compare avec un autre anthroponyme belge *Flamingant*, marqué péjorativement en franco-français<sup>10</sup> qui désigne quant à lui le nationaliste flamand, l'adepte du *flamingantisme*, c'est-à-dire du "mouvement qui revendique l'émancipation politique et culturelle de la Flandre vis-à-vis des francophones belges ou, plus radicalement, la reconnaissance d'une nation flamande<sup>11</sup>". Si le français de Belgique s'est doté d'unités lexicales dénonçant la Belgique unitaire et le séparatisme flamand, il est étonnant qu'en de pareilles circonstances aucun mot ne fasse allusion au nationalisme francophone de Belgique (sauf *wallingant* mais qui renvoie au nationalisme wallon<sup>12</sup>) et que les institutions mêmes (par exemple la *Communauté française de Belgique*) soient marquées de l'épithète *française* plutôt que de l'épithète *francophone* ce qui pourrait aussi sous-entendre un désir de revendiquer l'appartenance au patrimoine français. Jean-Marie Klinkenberg souligne que la lourdeur et l'imprécision de cette construction syntagmatique "traduit bien l'ambiguïté sur laquelle elle repose. Cette ambiguïté est peut-être aussi à la source de ce qui semble bien être un blocage dans le processus d'auto-identification du francophone belge<sup>13</sup>." De là on peut en déduire une volonté ambiguë des francophones pour le maintien d'une variété géolinguistique propre à la Belgique et un désir de s'émanciper du français de référence. Au contraire, même si *belgitude* il y a, depuis que le sociologue Claude Javeau et le romancier Pierre Mertens en ont inventé le mot en 1976<sup>14</sup>, le sentiment d'appartenance sociologique et esthétique à une communauté francophone n'a guère suscité une création lexicale sauf le terme péjoratif *wallingant*, qui, comme dit plus haut, désigne le partisan de l'autonomie politique de la Wallonie<sup>15</sup> mais sans connotation linguistique en faveur de la langue française en Belgique. Bref, un nationalisme sans contenu linguistique qui se définit essentiellement par des représentations symboliques et matérielles.

<sup>9</sup> <http://www.oberle.org/tintin-perso-lampion.html#modelelampion>, juin 2004.

<sup>10</sup> *Dictionnaire Universel francophone*.

<sup>11</sup> *Dictionnaire Universel francophone*.

<sup>12</sup> Le même contresens est évoqué par Jean-Marie Klinkenberg à propos des mauvaises lectures du *Manifeste wallon* (1983) dans lequel "culture wallonne" dénotait un référent sociolinguistique. Ainsi le lecteur pouvait opposer "culture s'exprimant en wallon" et "culture s'exprimant en français" ce qui faisait du *Manifeste* une machine de guerre contre la culture française. (Klinkenberg, 2004: p. 12). Néanmoins, selon René Andrianne 1984: p. 18), il est possible que "[l]e dialecte wallon détermine pour une bonne part les caractéristiques du français régional et est la cause de l'insécurité linguistique propre aux Wallons."

<sup>13</sup> Klinkenberg, 1984: p. 36.

<sup>14</sup> Mot plagié, de l'aveu même de Javeau de *négritude* du poète sénégalais Léopold Sédar Senghor. Dans un numéro intitulé "Les Nouvelles littéraires" intitulé "L'autre Belgique". Javeau avait employé le mot avec circonspection et Pierre Mertens entre guillemets. Javeau le considérait déjà comme anachronique en 1980 sans préciser s'il parlait du référent ou du signe. Voir Michel Biron, 1994: p. 331.

<sup>15</sup> *Dictionnaire universel francophone*.

## 2. *FRANSQUILLON ET FRANSQUILLONNER* UNE SYMÉTRIE DÉFINITIONNELLE ABUSIVE?

C'est pour connoter péjorativement le parler français que l'on a créé *fransquillon* et son dérivé *fransquillonner*. Que l'on soit francophone ou Flamand interfère dans les représentations sur la qualité du français parlé ce qui semble refléter le fait que les locuteurs de diverses langues régionales n'ont pas la même perception de leur langue. Selon François Massion c'est d'abord le flamand qui *fransquillonne*, c'est-à-dire qui *pince* son français, qui parle un français affecté. Peut-être est-ce par extension le francophone belge parlant un français prétentieux comme le prétend Massion. Dans le *Petit Larousse illustré* (2005) la distinction n'est pas faite entre le francophone et le flamand et *fransquillonner* est péjoratif<sup>16</sup>.

Si le *Petit Larousse illustré* et le dictionnaire de Massion établissent une symétrie définitionnelle entre *fransquillonner* et son mot de base *fransquillon* en attribuant à *fransquillon* les traits sémantiques péjoratifs de *fransquillonner*, il s'agit d'une option que ne suit pas entièrement *Le Petit Robert* qui propose lui deux acceptions de *fransquillon*:

1° Péj. En Belgique francophone, Personne qui parle le français avec affectation, en prenant l'accent de Paris. —

2° (1922) En Belgique de langue flamande, Francophone.

*Le Grand Robert de la langue française* (2001) donne à *fransquillon* la connotation politique qui lui est connue (et qui serait d'ailleurs selon Piron<sup>17</sup>, postérieure à l'acception péjorative) en modifiant la séquence lexicale du marquage diatopique et en rendant plus explicite l'acception flamande:

1 (En Belgique francophone) Pej. Personne qui parle le français en empruntant, par affectation, l'accent et les tournures de l'usage français central (parisien).

2 (En Belgique néerlandophone). Francophone. - Partisan de l'usage de la langue française contre l'unilinguisme flamand.

Bref outre cette symétrie abusive entre *fransquillon*, qui n'aurait rien de péjoratif, et *fransquillonner*, on peut se demander si en définitive deux acceptions sont essentielles ou si la néerlandophone ne prime elle pas sur l'acception de la Belgique francophone, peu attestée. Le terme *fransquillon*, d'origine wallonne, est politiquement connoté en France, ce qui n'est pas sans relation avec l'influence française qui s'est répandue dès le 12<sup>e</sup> siècle dans la partie flamande du comté de Flandre notamment dans les milieux aristocratiques (sans oublier les écrivains

---

<sup>16</sup> S.v.: *Fransquillonner*: v.i. Belgique *Péjor.* "Parler français avec un accent affecté". Jean-Marie Klinkenberg nous informe que des modifications seraient apportées dans l'édition du *Petit Larousse illustré* de 2006 de telle manière à faire disparaître la symétrie définitionnelle.

<sup>17</sup> Piron, 1979: p. 216.

flamands francophones encore du XX<sup>e</sup> s. comme Paul Willems, Frans De Haes, etc.. On retrouve par ailleurs une forme apparentée, bien que la relation entre les deux emplois ne nous soient pas claire, chez l'argotographe Nicolas Ragot dit Granval dans le sens de "Français". Denis Delaplace affirme à ce sujet "qu'[il ] pouvait s'entendre par 'homme sûr', interprétation compatible avec celle du [E.-F.] Vidocq [*Mémoires*, Paris, 1828-1829) et avec la valeur affective ('bon petit Français') que le double suffixe diminutif confère au dérivé<sup>18</sup>."

La présence de formes françaises en Flandre ne doit pas faire oublier que la prégnance économique et démographique de la Flandre possède aussi des répercussions métalinguistiques. Plusieurs auteurs, notamment Maurice Piron en 1968 mais aussi Albert Dauzat au début du siècle, constataient en effet le recul du français comme instrument de vie intellectuelle chez les Flamands au profit de *l'algemeen beschaafd*<sup>19</sup>, seule unité lexicale métalinguistique mise en ligne à ce jour sur la Banque de données lexicographiques panfrancophone de l'Aupelf et ce bien avant les unités métalinguistiques francophones.

Malgré ce recul, il semble persister chez les Français une représentation mentale des variétés du français de Belgique réduite à celle du français des néerlandophones, de surcroît des couches peu évoluées de la population bruxelloise, comme l'ont fait observer de nombreux linguistes belges<sup>20</sup>. Guère étonnant à ce titre qu'à l'entrée *pouvoir*, le *Petit Robert* consigne l'emploi, qu'il dit critiqué, *Je ne peux pas de ma mère*, écrit dans le sens de /à cause de, du fait de ma mère; elle ne m'en donne pas la permission/ que l'on entend en fait davantage chez les locuteurs plus habitués du flamand que du français<sup>21</sup>.

Si l'on peut effectivement constater en France une représentation du français parlé en Belgique il semble qu'elle soit réduite au français de Bruxelles parlé par les Flamands. De surcroît, on peut attribuer le succès du français des Flamands au fait que les français régionaux de France sont de moins en moins la cible des moqueries et que la relève a été prise par les traits phonétiques jugés exotiques du français étranger d'où le succès de Coluche alias Michel Colucci dans son imitation des accents étrangers ("Je me marre" (1974) et "Le Belge" (1979)). Le contact entre le français et le flamand donne lieu à des formes métalinguistiques fortement connotées comme en témoigne ce passage: "Les contacts du français et du flamand peuvent aboutir, dans certains cas, à une espèce de sabir, lequel est essentiellement individuel comme pourrait l'être, dans une mesure moindre, le français dialectal de Wallonie poussé à son extrême degré d'excentricité. Peut-être convient-il de préciser que ces contacts linguistiques ne se produisent généralement qu'entre

---

<sup>18</sup> 2004: p. 153.

<sup>19</sup> Des 33 unités lexématiques belges de la Banque de données lexicographiques panfrancophone mis en ligne au printemps 2004, la seule ayant une portée métalinguistique est:

. **Algemeen Beschaafd Nederlands** 01. (n. m.) Variété standardisée du néerlandais, dont l'usage est encouragé en Flandre.

Mais plusieurs autre également mise en ligne récemment font voir des liens entre le français de Belgique et le français du Burundi: *quart d'heure académique, bourgmestre, souper*, etc.

<sup>20</sup> Piron, 1971: p. 33. Des propos similaires sont repris dans Piron, 1979: p. 207.

<sup>21</sup> André Goosse, 2000: p. 82.

mauvais français et mauvais flamand. Ce serait assez bien le cas de ce parler abâtardi que Maurice des Ombiaux appelait le *brusselair*, et qu'il ne faut pas confondre avec une autre variété de langue hybride, également bruxelloise, qui est le *marollien* (ou parler du quartier des Marolles) presque disparue aujourd'hui<sup>22</sup>."

Que les particularités phonétiques belges soient assimilées ou non par les Français aux réalisations phonétiques des flamands de Bruxelles, puisque la tradition germanique domina longtemps dans la capitale, il n'en demeure pas moins, que d'une part, selon Dominique Lafontaine, "ce qu'on appelle "l'accent belge" n'est jamais proposé comme un modèle de bon langage par les Belges eux-mêmes et qu'il est associé à un certain mépris de la diversité"<sup>23</sup>. Mais d'autre part, "la majorité des francophones belges estiment que la langue [française] des Belges ne doit pas se calquer sur celle des Français, qu'il ne faut pas "fransquillonner". Qui veut bien parler ne doit donc pas parler comme les Français; il ne doit pas non plus parler comme les Belges. On stigmatise un ensemble d'usages, mais aucun n'est désigné –explicitement– comme le modèle à rejoindre"<sup>24</sup>."

Un peu plus loin Marie-Louise Moreau, Huguette Brichard et Claude Dupal affirment, en conclusion d'un enquête sur le français parlé en Belgique, que le français préféré des belges correspond à un français qui porte les marques des classes sociales de la haute hiérarchie socioculturelle. Même si le discours épilinguistique belge localise un bon usage assimilé au français de référence en l'occurrence le français parisien, tout en prescrivant ce qu'il ne faut pas dire, on prend parfois aussi une distance condamnant majoritairement les locuteurs qui *fransquillonnent*. Ainsi, s'agirait t-il d'adopter un *compromis* entre un français populaire déprécié, qu'il soit parlé en France ou en Belgique, et un français jugé trop pointu faute d'être sanctionné par cette savoureuse expression dialectale wallonne rapportée par Piron "Djâsez come vosse mère vis-a-st-apis"<sup>25</sup>. Dans ce cadre, il importe toutefois "que les locuteurs gardent le sens de la mesure, et ne mettent pas trop en avant leur appartenance sociale privilégiée: le parlé affecté, pointu, agace, qu'il soit de Belgique (parler "Sacré-Cœur" ou "Ravenstein") ou de France ("Parisien nouvelle génération"). Pour nos témoins, il faut rester sobre dans la distinction sociale<sup>26</sup>", ajoutent les auteurs.

### 3. REPRÉSENTATION DES FRANCOPHONES ET RELATION AXIOLOGIQUE AVEC LE FRANÇAIS DE RÉFÉRENCE

Les représentations mentales des francophones s'alimentent à trois sources au moins "le discours des institutions normatives (grammaires, académies, chroniques de langue, école...), la culture linguistique ambiante (les propos qu'on tient

<sup>22</sup> Maurice Piron, 1971: p. 33. *Brusselair*, mot d'origine flamande, est attesté sous plusieurs formes et dans plusieurs sens.

<sup>23</sup> Dominique Lafontaine, 1991: p. 22.

<sup>24</sup> Marie-Louise Moreau, Huguette Brichard et Claude Dupal, 1999: p. 28.

<sup>25</sup> 1979: p. 216 "Parlez comme vous l'a appris votre mère."

<sup>26</sup> 1999: p. 35.

habituellement lorsque la conversation aborde le thème de la pluralité des usages: ce qu'on dit du français parlé par les Français, les jeunes, les ouvriers, les médias, les Bruxellois...) et une expérience personnelle, mais largement partagée par l'ensemble de la communauté linguistique, des relations entre les variétés et leurs usagers, autrement dit la perception des enjeux sociaux sous-jacents aux différentes pratiques de la langue<sup>27</sup>."

De la première source qui est de nature métalinguistique, on se souviendra que la présence des auteurs belges dans les grammaires belges a été longtemps négligée<sup>28</sup> et qu'en l'occurrence, le bon usage était calqué sur le français de référence. La première source implique donc un rapport obligé avec une norme prescrite à l'étranger. La deuxième source donne lieu aux belgicisms ayant un sens ou une extension de sens métalinguistique comme *brusselair*, *fransquillonner*, etc.

On peut déduire de ces représentations que la relation qui s'établit entre le français de référence et le français belge relève de deux critères essentiels: le *critère géographique* (diatopique de l'usage) et le *critère diastratique* (variété des groupes socioculturellement dominante). Cette relation est en plusieurs points analogue aux variétés du français non-hexagonales notamment celles du Québec. Bien que la tendance soit à assimiler le sentiment de l'infériorité linguistique à l'appartenance géographique des locuteurs, des travaux récents ont montré que le sentiment d'insécurité n'est pas exclusif aux variétés de français périphériques mais relève aussi d'une perception stratifiée des usages d'où les relations entre l'axe diastratique et diatopique. Ainsi, en plus du plan géographique, lui-même hiérarchisé par des ensembles divers correspondant à l'appartenance locale, régionale, nationale voire francophone, les sujets peuvent être influencés par les références qui relèvent de critères sociologiques comme le sentiment d'appartenance à un groupe ou à une classe sociale<sup>29</sup>. De plus, d'autres facteurs entrent en jeu dans la construction de cette représentation comme la diversité interrégionale, le colinguisme, l'influence d'un substrat roman, etc. Si le français de référence correspond, du moins aux yeux des Français, à une variété relativement homogène, il en va différemment du français de Belgique pratiqué à la fois par des patoisants, des flamands et des francophones. D'ailleurs, la diversité interrégionale est plus difficile à cerner que la diversité internationale d'où l'assimilation/réduction des particularités phonétiques belges à celles de Bruxelles et celles du Canada aux particularités lexicale, phonétique ou syntaxique les plus répandus du français québécois. De ce nivellement causé par une méconnaissance des enjeux sociolinguistiques réels des

---

<sup>27</sup> *Op. Cit.*: p. 3.

<sup>28</sup> Christian Vandendorpe (2003: p. 372) cite l'étude de Maria Liber du total des citations belges des onze éditions du *Bon usage* de Maurice Grevisse: 109 au total pour 13 écrivains ce qui correspond à 0,6 % des citations et 2% des auteurs. Dans la première édition, seul Georges Rodenbach (4 citations) représentait la littérature belge. Dans la deuxième édition s'ajoutent Maurice Maeterlinck (32), Francis de Croisset (12), Clément Vautel (10) et Emile Verhaeren (2), Joseph Mignolet (4) dans la quatrième, et dans la dixième publiée en 1975, sont aussi cités Françoise Mallet-Joris (13), Félicien Marceau (6), Georges Sion (6) Marcel Thiry (5), Georges Simenon (4) et Camille Lemonnier (3). Il en va autant des anthologies littéraires belges et des cours de littérature belge de langue française dans les universités de la Communauté française de Belgique qui sont, sauf à Liège et Louvain-la-Neuve, optionnels (en date de juin 2004).

<sup>29</sup> Voir Annette Paquot, 2000: p. 191.



communautés non hexagonales, on peut en déduire une représentation axiologique sur le plan géographique opposant pays/région, français de référence/français national/français local. C'est sur cette toile de fond géographique que sont construites les représentations stéréotypées de nature diastratique: grossièreté/légèreté, finesse, précision référentielle/abus de terme générique, vulgaire, volubile et fluide qui émane des pratiques langagières de différents groupes plus ou moins homogènes<sup>30</sup>.

#### 4. LE BELGICISME, UN ARCHAÏSME OU UNE NOUVEAUTÉ?

Ces deux axes, le diatopique et le diastratique sont reliés à une perception de l'historicité des usages. Malgré la vitalité des emplois et des créations belges, c'est plus souvent les particularités comarquées diatopiquement et diachroniquement qui sont signalées par les dictionnaires généraux de langue française. Si la tendance à *pincer son français* comporte certaines caractéristiques pour les Belges, les dictionnaires réalisés à Paris marquent rarement par Néol. l'aspect novateur d'un belgicisme bien que les campagnes promotionnelles font état annuellement des nouveaux belgicisms entrés à la nomenclature du *Petit Larousse illustré*<sup>31</sup>. La signalisation lexicographique des connotations passent par le marquage et en l'occurrence c'est plutôt l'archaïsme qui est marqué. Cela s'explique par le fait qu'encore "de nos jours, (...): l'archaïsme serait marqué en vue de la réception, pour éclairer et avertir d'une situation supposée inconnue du consulteur, alors qu'il n'y aurait pas de précautions à prendre à propos du néologisme qui tend à s'imposer de lui-même<sup>32</sup>." En effet, pour le locuteur moyen c'est plutôt l'effet de surprise stylistique d'un usage qui est repéré qu'un usage obsolète. Ainsi la dissymétrie diachronique est notable, le belgicisme, comme autrefois les provincialismes français, est aisément assimilé à l'archaïsme plus ou moins péjorativement selon que l'on se place d'un point de vue normatif ou non. Cela reflète une idéologie lexicographique qui avait cours déjà au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. D'ailleurs, affirme Michel Glatigny, archaïsmes et provincialismes sont souvent jugés de manière dépréciative: "Quand il n'est pas exclusivement dépréciatif, l'archaïsme, surtout à partir du milieu du siècle, entre dans la sphère de la rhétorique, si l'on en croit les données fournies par les articles de nos dictionnaires<sup>33</sup>."

Ainsi Littré définit *archaïsme*:

1<sup>o</sup> Façon de parler ancienne inusitée aujourd'hui [...]. 2<sup>o</sup> Affectation d'un écrivain à faire usage d'expression et de tour vieillis."

---

<sup>30</sup> Voir Dominique Lafontaine, Op. cit.: p. 22-23.

<sup>31</sup> Notons par ailleurs qu'avec l'arrivée de Jean-Marie Klinkenberg comme collaborateur au *Petit Larousse illustré* en remplacement de feu Albert Doppagne, l'ours du dictionnaire a été reconfiguré de telle manière à signaler que des belgicisms sont ajoutés par un collaborateur alors que du temps de Doppagne, celui-ci était intégré dans l'ensemble des rédacteurs du dictionnaires.

<sup>32</sup> Schmidt (1989: 559-560) cité par Michel Glatigny, 1998: p. 162.

<sup>33</sup> Glatigny, 1998: p. 110.

(...)“La critique porte sur le *discours* et non sur la langue, non sur une caractéristique intrinsèque d’un signe linguistique.

S’il est vrai que de nombreux belgicisms sont devenus aujourd’hui en France des archaïsmes, comme c’est le cas de certains québécismes, en revanche il est étonnant, que l’on ne cherche pas à marquer les autres états de langue du français de Belgique comme les innovations (lexématique, sémantique, grammaticale, phraséologique ou de statut confondus<sup>34</sup>). Cela montre que vis-à-vis de la France, le français de Belgique est marqué de manière périphérique. Ainsi, pour reprendre les termes d’Annette Paquot, “[c]’est le résultat de la géographie et de l’histoire: le déséquilibre des échanges linguistiques dans cette communauté linguistique fait que *maqué* “abasourdi” est un belgicisme, que *morgain* est un poitevinisme, mais que *moufle* et *mistral* ne sont pas des “francismes”.”

## 5. CONCLUSION

Cette réflexion nous aura permis de comprendre que les unités métalinguistiques et anthroponymiques propres au français de Belgique traduisent une vision pour le moins encore ambiguë des francophones belges vis-à-vis de leur particularités culturelles et langagières. Même si les “Belges francophones ont décidé de ne plus s’en remettre aveuglément à la France et de prendre en main l’avenir de leur propre langue<sup>35</sup>” notamment par la création d’organismes linguistiques, on peut se demander si l’impact de ces mesures sur la construction de l’identité francophone est observable comme elle le fut pour le mouvement nationaliste québécois. N’oublions pas que c’est le nationalisme flamand réagissant au recul de l’aire d’usage de la langue flamande qui a fait la promotion des lois linguistiques. Pourrait-on attribuer cela à une trop grande habitude de se conforter dans l’insécurité, à un manque de moyens qui la provoque ou qui en découle, ou encore à une volonté inconsciente de calquer ses habitudes culturelles et linguistiques sur le français de France tout cela exprimant de manière implicite des jugements normatifs sur la variété de parler français et sur des aspects historiques et culturelles alimentés en Belgique. Certes le vocabulaire politique témoigne d’un compromis au niveau fédéral. Le mot *Communauté* fait d’ailleurs allusion à “une institution politique de la Belgique fédérale reposant sur un principe de solidarité linguistique et culturelle”<sup>36</sup>. Mais on peut se demander de la communauté comme de la littérature si elles expriment la Belgique ou non dans le débat qui oppose les tenants d’une littérature belge de langue française à ceux de la littérature française de Belgique. Si dans le premier cas on ne parle pas encore de langue belge comme on parle au Québec du Québécois, c’est peut être un moindre mal par rapport au deuxième cas

---

<sup>34</sup> On trouve dans cette catégorie de belgicisms des lexèmes comme *ardoisier*, *barémique*, *piétonnier* (emploi substantivé), *clé sur porte*, etc.

<sup>35</sup> Françoise Berdal-Masuy, 2000: p. 246.

<sup>36</sup> *Dictionnaire universel francophone*.

dans lequel le corpus belge semble prolonger le corpus mère de la France<sup>37</sup>. A une réalité belge qui ne saurait être une identité, sinon une identité tout aussi complexe que celle qui lie un individu à un prénom composé, nous pourrions répondre, en paraphrasant le titre de la *Revue de l'université de Bruxelles* publié en 1980 par Jacques Sojcher, *La Belgique malgré tout*<sup>38</sup>.

## 6. BIBLIOGRAPHIE

- ANDRIANNE, René, “Conscience linguistique et conscience politique”, *Ecriture française et identifications culturelles en Belgique, colloque de Louvain-la-Neuve, 20 avril 1982, organisé par le Laboratoire d'anthropologie sociale et le Groupe de sociologie wallonne*, Louvain-la-Neuve, 1984, p. [11]-23.
- BERDAL-MASUY, Françoise, “Le français de référence dans les langues de spécialité mythe ou réalité?”, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 26, n<sup>os</sup> 1-4, 2000, p. 243-261.
- BIRON, Michel, “1980 – Jacques Sojcher publie *La Belgique malgré tout*”, dans *Histoire de la littérature belge, 1830-2000*, ouvrage dirigé par Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Benoît Denis et Rainier Grutman avec la collaboration de David Vrydaghs, Bruxelles, Fayard, 2003, p. 489-497.
- BIRON, Michel, *La Modernité belge*, Bruxelles, Editions Labor, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1994, 425 p.
- DELAPLACE, Denis, *Bruant et l'argotographie française, l'Argot au XX<sup>e</sup> siècle (1901)*, avec un avant-propos de Jean Pruvost, Paris, Honoré Champion, 2004, 305 p.
- DESTREE, Jules, *Lettre au roi*, Editions de la Wallonie Libre, 1963, p. 9.
- DE SURMONT, Jean-Nicolas, “Le traitement de l'information culturelle dans les dictionnaires pour apprenants et bilingues [Die Behandlung kultureller Daten in einsprachigen Wörterbüchern für Lerner und in zweisprachigen Wörterbüchern. The Treatment of Cultural Data in the Monolingual Dictionaries for Learners and in the Bilingual Dictionaries]”, *Lexicografica*, 16, Edited by F. M. Doelzal, Alain Rey, Thorsten Roelcke, Herbert Ernst Wiegand, Werner Wolski, Ladislav Gusta; Coordinating Editor: Andrea Lehr, Tübingen (Allemagne), Max Niemeyer Verlag, 2000, p. 192-211.
- GLATIGNY, Michel, *Les Marques d'usage dans les dictionnaires français monolingues du XIX<sup>e</sup> siècle, Jugements portés sur un échantillon de mots et d'emplois par les principaux lexicographes*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1998, 384 p.
- GOOSSE, André, “Le Bon usage comme référence”, *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 26, n<sup>os</sup> 1-4, 2000, p. 75-85.
- (à paraître) KLINKENBERG, Jean-Marie, “Langue et identité” Luc Courtois (sous la direction de), *Les identités régionales et le facteur régionale dans l'histoire*, Louvain-la-Neuve, 2004.

---

<sup>37</sup> Voir M. Biron, 1994: p. 23.

<sup>38</sup> Voir Michel Biron, 1993: p. 370 et ss.

- , “Pour une étude de l’Institution littéraire en Belgique francophone”, dans *Écriture française et identifications culturelles en Belgique, colloque de Louvain-la-Neuve, 20 avril 1982, organisé par le Laboratoire d’anthropologie sociale et le Groupe de sociologie wallonne*, Louvain-la-Neuve, 1984, p. 25-48.
- LAFONTAINE, Dominique, “Les mots et les Belges; Enquête sociolinguistique à Liège, Charleroi, Bruxelles”, *Français et société* 2, 1991.
- MOREAU, Marie-Louise et Huguette Brichard, “Aimeriez-vous avoir un fils qui parle comme ça?, La norme des francophones belges, La Belge et la norme, Analyse d’un complexe linguistique”, *Français et société*, n° 9, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1999, p. 27-36.
- PAQUOT, Annette, “Architecture du français, français de référence et lexicographie périphérique”, *Cahiers de l’Institut de Linguistique de Louvain*, vol. 26, n°s 1-4, 2000, p. 187-195.
- PIRON, Maurice, “Aperçu des études relatives au français de Belgique”, dans Centre d’études des relations interethniques de Nice, “Le Français en France et hors de France II Les français régionaux, le français en contact, Actes du colloque sur les ethnies francophones (Nice 26-30 avril 1968)”, *Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, n° 12, octobre 1970, Paris, Les Belles Lettres, 1971, p. 32-47.
- PIRON, Maurice, “Le Français de Belgique”, *Le français hors de France*, dir. A. Valdman, Paris, 1979, 201-21.
- REY-DEBOVE, Josette, “La sémiotique de l’emprunt lexical”, *Travaux de Langue et de Linguistique*, XI 1, 1973, p. 109-123.
- SOJCHER, J., “La Belgique malgré tout. Littérature 1980”, Bruxelles, Editions de l’Université de Bruxelles (numéro spécial de la *Revue de l’Université de Bruxelles*), 1980, 556 p.
- VANDENDORPE, Christian, “1936-Première édition du Bon usage de Maurice Grévisse” dans *Histoire de la littérature belge, 1830-2000*, ouvrage dirigé par Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Benoît Denis et Rainier Grutman avec la collaboration de David Vrydaghs, Bruxelles, Fayard, 2003, p. [369]-378.

## CORPUS MÉTALINGUISTIQUE

- BAL, Willy, Albert Doppagne, André Goosse, Joseph Hanse, Michèle Lenoble-Pinson, Jacques Pohl et Léon Warnant, *Belgicisms, inventaire des particularités lexicales du français en Belgique*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1994, [144] p.
- DELCOURT, Christian, *Dictionnaire du français de Belgique*, Bruxelles, Le Cri édition, 1998, 2 vol.
- GRANVAL, Ragot N., *Le vice puni, ou Cartouche*, Anvers (autres éditions en 1725, 1726 et 1827)
- [GUILLOU, Michel et Marc Moigeon (sous la direction de)], *Dictionnaire universel francophone*, Paris, Hachette, Edicef, AUPELF, 1997, XII-1554 p.
- MASSION, François, *Dictionnaire de belgicisms*, Frankfurt et al., Peter Lang, 1987, 2 vol.
- VIDOCQ, E.-F., *Mémoires*, Paris, Tenon, 4 vol.